

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] KHELLIL A. 1998. Les villes dans la revitalisation des espaces Hauts Plateaux. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. 315P
- [2] Villaret F. non daté. Siècles de steppe, Jalons pour l'histoire de Djelfa. Ouvrage dactylographié. 218P
- [3] Derradji Ahmed. 2008. Monographie de la wilaya de Djelfa, Données arrêtées au 31/12/2007. Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. 665P.
- [4] BASSIAND M, Thaï THI NGOC DU. 2000. Métropolisation, crise écologique et développement durable. Ed. Presses polytechniques et universitaires romandes. 299P.
- [5] SAUVEZ M. 2001. La ville et l'enjeu du développement durable. Ed. La documentation française. 436P
- [6] APW. 2008. Rapport de la commission des équipements et de l'aménagement urbain, PDAU Djelfa, Ain Oussera, Messaad. APW Djelfa. 10P

En matière de réglementation de l'urbanisme:

Le Cardinal Richelieu disait: " Faire une loi et ne pas la faire exécuter, c'est autoriser la chose qu'on veut défendre". Pourquoi la loi n'est-elle pas appliquée?

- réorganiser la police urbaine qui doit veiller à l'application de la loi en vigueur (loi 29/90) qui définit les règles générales d'aménagement d'urbanisme et de construction, les délivrances des différents certificats d'urbanisme, permis de construire, permis de démolir[6];
- réintroduire les autorisations d'occupation après délivrance de certificat de conformité.
- un suivi administratif judiciaire s'impose ainsi que des mesures coercitives ;
- l'amélioration de l'urbanisme donc du cadre de vie cela est du ressort de tout l'environnement avec sa composante sociale, élective et institutionnelle.

Secteur du transport et de la circulation:

- mettre en place et exécuter un plan de circulation qui doit tenir compte du flux routier à court terme [6];
- résoudre les problèmes de stationnement par la création d'aires de stationnement de véhicules et la construction d'aires de parcage à étages ;
- éliminer les points noirs notamment ceux des carrefours Rouini, Porte Charef, par la réalisation de trémies (autoponts) [6];
- prévoir la construction de deux ponts reliant la cité El Falah et la cité Nouvelle Mosquée aux cités Boukhalfa et Chaabani.

L'environnement:

- aménager des berges de part et d'autre de l'oued Mellah, par la création des voies carrossables et piétonnières (promenades) [6];
- drainer des eaux allant d'Ouled Oubeidallah au pont d'Ain Srar, avec la réalisation d'un collecteur principal [6].
- planter des arbres qui répondent aux conditions climatiques de la région dans tous les boulevards.
- construire des parcs d'attractions dans les différentes cités;

- étudier la possibilité de récupérer la caserne du centre ville et le centre de stockage de carburants;
- réserver des terrains pour construire des cimetières surtout vers l'Est de la ville;
- transférer le champ de tir vers la forêt Senalba et utiliser cet espace comme passage naturel ;
- le marché de gros doit être transféré vers la voie d'évitement entre la route de Boussaâda et Moudjbara, et aménagé selon les normes (chambres froides, hall, administration, cafétéria...);
- le marché à bestiaux actuel doit être agrandi ou transféré pour devenir "un marché national du mouton" avec les infrastructures nécessaires (écuries, dépôts, hangars, chambres froides, unité sanitaire, banque, café, restaurant, hôtel...);
- à très court terme, la zone d'extension (zone Est) allant d'Ouled Oubeidallah jusqu'à la station route d'Alger, qui est traversée par la voie d'évitement, ne sera qu'une voie principale urbaine[6];
- il y a lieu de prévoir que toutes les voies allant de la ville vers l'Est, doivent former de grands carrefours qui seront des centres des futures quartiers. Ces derniers seront aménagés et équipés par de grands équipements nécessaires tels que: places publiques, mosquées, marchés couverts, commerces modernes [6]...
- prévoir le tracé de la future ligne de chemin de fer et tenir compte de ses contraintes éventuelles;
- possibilité de prévoir une deuxième zone industrielle derrière le CET;
- concevoir les nouvelles voies prévues dans les routes principales selon les normes qui sont de 15 m de largeur et plus [1];
- l'extension doit être aussi prévue vers l'Ouest de la ville pour créer un équilibre et stopper la prolifération des bidonvilles ;
- en prévision de la protection de la population, cartographier et classer les zones à haut risque d'inondation [6].

- réintégrer les anciens bâtiments collectifs du programme de Constantine dans la continuité et le style de la cité Boudiaf, sinon procéder à leur démolition;
- améliorer le cadre bâti par la restructuration des anciens quartiers et l'éradication de l'habitat précaire;
- l'Etat doit offrir les conditions de relogement aux habitants démunis. Cette option est apparemment complexe, coûteuse et prend énormément de temps dans sa mise en œuvre, mais elle demeure la mieux appropriée pour l'amélioration de l'urbanisme de la ville de Djelfa ;
- lancer plusieurs opérations d'auto construction au niveau de certaines agglomérations de faible taille (Chaoua-Bensaid-Fousha) en veillant à les intégrer dans un nouvel ensemble qui bénéficierait de projet de viabilisation et d'aménagement pour les inclure au tissu urbain;
- renforcer l'ancien centre ville par des équipements structurant et la création d'autres centres secondaires. La ville aura un système de centralité composé d'un centre primaire avec trois centres secondaires à l'Ouest, l'Est et au Sud (village Oubeidallah) [1];
- améliorer les conditions d'infrastructures de base (AEP et assainissement), éclairage public, déviation des lignes HT, cas du village Oubeidallah;
- sensibiliser les citoyens pour l'embellissement des façades surtout au niveau des grands boulevards;
- créer une bande d'espaces verts entre la zone industrielle et les zones d'habitat;
- aménager des espaces libres en espaces verts dans les quartiers des ZHUN et les lotissements [1];
- exploiter les forêts de Moudjbara, Senalba et Chaabani comme des lieux de détente et de loisirs;
- voir la possibilité de transférer le champ de course (Hippodrome) vers l'Est et utiliser cet espace pour les besoins du public en parc d'attraction, espaces verts, stade de proximité...

Les chevauchements de prérogatives et la dilution des responsabilités sont également à l'origine de nombreux problèmes et entretiennent le « flou » qui caractérise la gestion urbaine de la ville. Il n'y a pas beaucoup donc de place pour l'innovation. L'architecte n'est pas maître de son œuvre, il a souvent le rôle de simple « exécutant » de décisions administratives.

Le rôle de la société civile est ignoré dans la mesure où les citoyens ne sont pas consultés pour des questions et des décisions concernant la gestion de leur ville. Ce rôle de la société civile est normalement fondamental. Mais beaucoup d'associations, il faut le dire, ont occulté les raisons mêmes de leur création, pour se reconvertir en demandeurs de locaux, de logements et autres subventions. Ces préoccupations les ont éloignées, à quelques exceptions près, et les ont empêchées de s'impliquer dans la vie de la collectivité. Elles ont terni leur image de marque, au point où la suspicion est jetée sur tout l'ensemble du mouvement associatif. Quant aux vrais notables et intellectuels de la ville, ils sont plutôt marginalisés.

Face à ce constat, des solutions durables sont à envisager pour corriger l'extension de la ville de Djelfa et maîtriser sa gestion urbaine.

Les perspectives : des recommandations pour une meilleure gestion urbaine

Dans le secteur de l'habitat et de l'urbanisme:

- préciser les zones urbaines homogènes en répondant aux questions: qu'est ce qu'on construit? Et comment on construit?
- construire ce qu'on appelle aujourd'hui des éco quartiers où les espaces verts occupent une large part;
- pour mieux intégrer la ville dans le 21eme siècle, l'habitat individuel futur doit prendre une forme plus esthétique, sous forme de villas avec des espaces verts et des loisirs (placettes, clubs, stades de tennis...);
- encourager l'habitat promotionnel au lieu de l'habitat social afin d'éviter la création de cités dortoirs, sans aucune architecture. Cette promotion d'habitat doit obéir à la grille d'équipement sous toutes ses formes surtout pour les surfaces accessoires (espaces verts, parkings, aires de jeux...) [6];

Le phénomène des constructions inachevées est « partout présent ». Les constructions inachevées des quartiers de Djelfa offrent un visage hideux à la ville, qui n'a rien à envier aux bidonvilles. Depuis des années des centaines de bâtisses sont toujours en construction, ou carrément laissées à moitié construites. Tous les quartiers d'habitat individuel de la ville connaissent ce phénomène pourtant réglementé par la loi

Djelfa connaît également un certain nombre de problèmes environnementaux. Une mauvaise gestion des déchets est remarquée à cause du manque des moyens et de la collecte qui est mal organisée et ne couvrant pas toute la ville. Selon les élus de la commune, l'absence de civisme est parfois à l'origine du non respect des horaires de dépôts. Quant aux rejets des eaux usées, les travaux de construction de la station d'épuration est toujours en cours depuis 5 ans. La dégradation de la forêt et des parcours steppiques est également parmi les grands problèmes d'environnement de la région. La pollution atmosphérique existe bel et bien à Djelfa. Elle est principalement due aux gaz émanant des automobiles, camions et surtout des autobus anciens, autorisés à circuler en ville. Le domaine des aménagements paysagers des espaces verts à Djelfa continue à être considéré comme étant une activité secondaire. L'entretien des espaces verts existants est quasiment absent.

Le problème du foncier dans la commune est dû au chevauchement des responsabilités des opérateurs publics (l'administration des domaines, l'agence foncière). A titre d'exemple, la direction des domaines qui doit gérer seulement les terrains en dehors du PDAU, continue à vendre les terrains à l'intérieur du PDAU. Cette prérogative est du ressort de l'agence foncière qui ne gère actuellement que les salaires de son personnel. Plusieurs réserves foncières communales, conçues pour contenir des projets publics et collectifs, ont été détournées de cet objectif. Cette situation s'est traduite par une urbanisation non contrôlée, une consommation irrationnelle des terrains, des contentieux et des dettes financières, qui s'entassent sur le dos de la commune.

la population et les besoins sociaux sont de plus en plus importants. Au 31/12/2007, la densité moyenne dans la commune de Djelfa est de 411,65 hab/km² (la densité de la population moyenne du pays étant de 14 habitants/km²).[3].

L'accroissement non contrôlé et le développement spontané sans aucune logique d'organisation du tissu urbain dans la ville sont à l'origine des difficultés de gestion de la croissance urbaine. En outre, il faut noter l'existence des contraintes du site (contraintes naturelles et artificielles), la prolifération des quartiers périphériques précaires, illicites et sous intégrés à la trame urbaine de la ville. Ces quartiers précaires constituent aujourd'hui une plaie et une véritable entrave quant au bon fonctionnement du système urbain. La ville est passée par une étape de développement du centre ville vers l'extérieur, mais jusqu'à présent, elle reste unipolaire. Les causes de cette uni polarisation peuvent être expliquées par la concentration des équipements et des services au niveau du centre. Par ailleurs, une mauvaise qualité des aménagements des cités est enregistrée. Elle est caractérisée par l'inadaptation de la géométrie, soit de l'axe soit du carrefour, tant à la demande de circulation qu'à celle de stationnement. L'absence de signalisation horizontale et verticale au niveau de plusieurs carrefours et certaines sections encourage le non respect de la réglementation par les usagers. Le stationnement au centre ville est incohérent. Les activités de livraison engendrent des perturbations considérables de la circulation générale causées par des poids lourds et les autres moyens utilisés. Cela est très souvent dû à l'absence des services de l'ordre. L'inexistence de l'entretien et de la maintenance des aménagements et équipements de signalisation ne permet pas de garantir un fonctionnement permanent du système circulatoire.

A Djelfa, les cimetières sont dans un état déplorable. Lieu réservé aux morts, lieu public, lieu du passé et devenir de chacun, lieu collectif et d'isolement, lieu de totale égalité, lieu de souvenir et de recueillement, lieu d'identification et de recherches de ses racines, le cimetière fait partie intégrante de notre histoire, et reste attaché à notre société, nos vies, nos peines, nos souvenirs. Toutefois, les responsables de la commune de Djelfa ne semblent accorder aucun intérêt à la gestion et la préservation de ces lieux que sont les cimetières.

plus équipés. Un autre groupement de construction, celui des lotissements a également vu le jour. Cette opération a été conçue pour soutenir la tâche de l'Etat dans la réalisation des logements. Dans la ville de Djelfa, les lotissements occupent une superficie de 462,68 ha et répartis en 8610 lots. Ils se trouvent dans les cités Belghzal, Boutreifis, Berebih, Ain Chih et 5 juillet.

Les contraintes

A l'instar des grandes villes algériennes, Djelfa est confrontée à des problèmes de gestion urbaine l'empêchant de remplir pleinement sa fonction potentielle (fonction qui a été confirmée par les différents instruments d'aménagement du territoire).

Oued Mellah et ses terres inondables ont formé une rupture entre la zone Est et les autres zones de la ville. La liaison existante n'est assurée que par quelques axes équipés par des ponts. Mais cette liaison reste insuffisante et toute intervention d'étude, dans la ville doit prendre en charge ce problème. La partie Nord et Nord-Ouest est caractérisée par des pentes supérieures à 15 %. Les terres agricoles, et les zones reboisées constituent une contrainte pour la continuité du tissu urbain.

La zone industrielle bloque l'extension de la ville vers le Sud. Les terrains militaires au Nord-Est de la ville constituent eux aussi un handicap. Le centre ville est occupée par une caserne désaffectée de 6,8 Ha qui paralyse l'urbanisme et coupe le vieux tissu urbain en deux. A ce s'ajoute les servitudes (les routes, la voie ferrée, lignes électriques HT-MT et le gazoduc).

Djelfa est aussi confrontée à des contraintes démographiques avec un taux d'accroissement de la population des plus élevés de tout le pays soit 3,7% (le taux national étant de 1,72%), un flux migratoire important venant d'autres agglomérations, et l'exode rural. Elle totalise une population de 338878 habitants d'après les résultats préliminaires du 5eme Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) du 16 avril 2008. La wilaya connaît un boom démographique en se classant quatrième parmi les wilayas les plus peuplées avec 1164870 habitants. Le taux de chômage est estimé à 18,33 %. La pauvreté présente 20 % de

Ainsi, depuis l'indépendance, la ville de Djelfa s'étend progressivement du centre vers tous les sens. Au cours des trente dernières années et avec la création de la zone industrielle constituant un blocage à l'extension vers le Sud, la ville tend à se développer beaucoup plus dans les sens Est, Ouest. Elle passe de la forme "damier" à celle en "étoile". Ce développement de la ville et l'importance du trafic routier ont provoqué la création d'abord d'une voie d'évitement à l'Ouest et d'une autre à l'Est.

Groupements humains

L'agglomération de Djelfa s'est construite en différentes étapes de croissance et selon des plans d'occupation du sol (POS). C'est ce qui a donné naissance à plusieurs groupements urbains et une typologie distinguée.

Parmi ces différents groupements de construction: le noyau colonial, les quartiers périphériques, les ZHUN et les lotissements. Le noyau colonial couvre une superficie de plus de 40 ha répartis en 37 îlots. Il est limité par la cité El bordj au Nord, la rue Khemisti au Sud, la route nationale n° 1 à l'Est et le boulevard Sidi Nail à l'Ouest. Il y a quatre types d'habitat dans le noyau colonial, localisés au centre : l'habitat de type européen, le traditionnel, le collectif et l'habitat précaire.

Les quartiers périphériques renferment deux types, le premier étant les habitats périphériques réguliers localisés dans la périphérie immédiate du centre ville. Parmi ces quartiers, Guénani, Cité A.M.S, Bel Ombrage. Le deuxième type concerne "les habitats périphériques irréguliers" où la ville a connu l'apparition des quartiers El bordj, Ain Srar, Chaoua, Aissa Elkaid et le bloc 40.

Au début des années 1980, pour répondre aux besoins de la population, les ZHUN de la cité 5 juillet et des cités El Fateh, El Hawas, Che Guevara ont été créées. De 1987 à 2013, des milliers de logements de type individuel et collectif ont aussi été réalisés à travers toute la ville (cité des jardins, Berebih, Boutreifis, Ain Srar et dernièrement le pos 27). Les nouvelles cités d'habitats collectifs se caractérisent par une architecture plus moderne et des logements mieux conçus et

les années 1970 et 1980, les touristes venaient de toutes parts. Ils appréciaient les traditions et l'hospitalité légendaire des Djelfaouis.

Développement historique du tissu urbain

Les vestiges découverts font remonter la présence de l'être humain, dans la région de Djelfa, aux premiers âges de la pierre taillée. L'histoire de la région a été marquée par la présence des berbères et des romains en passant par l'islamisation et l'arrivée des tribus hilaliennes en 1049 puis celle des Turcs après le 13^{ème} siècle. Avec le débarquement des Français en 1830 et la défaite des Turcs, une partie des Ouled Nail firent allégeance à L'Emir Abd El Kader et livrèrent plusieurs batailles aux Français. La pénétration française définitive dans la région s'est faite en 1844 [2].

Avant 1850, il n'y avait qu'une auberge routière qui desservait Laghouat à Ksar El Boukhari. Les autorités militaires avaient perçu dès cette époque ce que représentait pour eux cet endroit. A partir de 1852, ils s'efforcèrent de développer un village dans le cadre d'une politique de construction d'une place militaire fortifiée. Ce poste militaire, devant regrouper une cinquantaine de familles, verra par la suite (1854), l'installation de civils au Bordj, construit à la même période. Après 1882, Djelfa connaîtra une certaine immigration locale de la population qui sera de 700 habitants dont quelques familles européennes. Des équipements furent créés comme la construction d'une école, d'un abattoir, d'un marché de bétail, de bois et de sel. Tout cela engendra la construction d'une voie ferrée et d'une gare routière au Nord de la ville (1912). A la fin des années 1950 et au début des années 1960, il y a eu la démolition des remparts construits de 1878 à 1882 suite à l'insurrection de "Tayeb Bouchendouka"[2].

L'extension de la ville dans tous les sens vint par la suite, avec l'apparition de plusieurs autres quartiers (Bordj, Zahaf, Cent maisons, Bendjermain, les logements H.L.M de Guénani, Porte Charef).

Le climat dans la commune de Djelfa est de type continental semi-aride, caractérisé par un hiver froid et un été relativement chaud. La température moyenne varie entre 4°C en hiver et 27°C en été. Présentant une irrégularité très marquée, les précipitations sont relativement faibles avec une moyenne de 200 mm par an. Le phénomène des gelées blanches est important surtout pour l'agriculture et les automobiles, à cause des dégâts qu'il peut occasionner. Le nombre de jours de gelées blanches observées est en moyenne 31 jours par an. Les enneigements, saisonniers et variables, enregistrés varient en moyenne de 4 à 13 jours par an [1].

La fréquence et les directions des vents varient en fonction des saisons. En hiver ce sont les vents pluvieux du Nord-Ouest qui dominent avec parfois des vents du Nord secs et froids et parfois enneigeux. En été le Sirocco, vent sec et chaud, souffle du Sud-Ouest et ramène des pluies orageuses. La vitesse varie entre 3,3 et 5,2 m/s et accentue la température.

Les plateaux occupent une grande partie du territoire communal soit 52,47 %. Les pentes sont généralement faibles. La région est caractérisée par une faible sismicité [1].

Oued Mellah, un cours d'eau modeste traverse la ville du Sud au Nord et la sépare en deux entités égales. Cet Oued est un réceptacle des eaux usées de la ville.

Les forêts, d'une superficie évaluée à 15442 ha, représentent 28,11 % de la superficie de la commune. Elles occupent les chaînes du mont du Sen Alba, Kaf Elhawasse et Djebel Elgharbi. Les principales essences forestières sont le pin d'Alep, le chêne vert et le genévrier Phénicien (Arar). Les forêts sont ainsi appelées à jouer un rôle déterminant dans la mise en œuvre d'une agriculture de montagne stimulant la production fruitière et dans la lutte contre la désertification et la sauvegarde de l'écosystème si précieux mais déjà menacé[1].

La capitale des Ouled Nail est traditionnellement commerçante et se caractérise par un réseau très diversifié de commerces agro-alimentaires de gros ainsi que l'élevage du cheptel ovin. Chaque été, Djelfa accueille des centaines d'estivants venant du Sud du pays pour profiter de son climat tempéré. La région est aussi connue par la fête du mouton, ses stations de gravures rupestres et sa steppe. Dans

Des ronds- points beaux mais certains provoquent des dysfonctionnements à cause de leurs surdimensionnement. De nouvelles cités d'habitat collectif font la beauté de la ville, "Les jardins", "Elwiam", "Ain Srar", toutes équipées et embellies. Des équipements publics très beaux et répondant aux besoins de la population ont été construits partout dans la ville. Un jardin botanique a été réalisé sur un terrain immense, il y a de cela 10 ans et reçoit chaque jour des visiteurs. Ceux-ci constatent qu'il s'agit plutôt d'un simple jardin public. Un évitement à l'Est de la ville de 16 km a été entrepris. De nouvelles artères ont été ouvertes. Les travaux de réaménagement des anciennes cités sont à pied d'œuvre. La ville est un interminable chantier.

Si nous quittons le "centre-ville" et les belles cités, lieux qui désignent l'agglomération. C'est le côté cour délaissé qui s'offre à présent à nous. A l'Ouest de la ville, les quartiers de Fousha et de Zeria, une immense étendue de taudis collés les uns aux autres, abrite plus de 4000 familles, chacune possédant 6 à 8 personnes. Des montagnes d'immondices couvrent une terre boueuse qui n'a pas connu le bitume. Des hommes accroupis à proximité de leur demeure défient les caprices de la nature et s'adonnent à leur passe temps favori : le jeu de dominos. Le bidonville de la cité "Bentaiba", à l'Est de la ville, n'est pas de moindre.

Djelfa, le milieu physique

La ville de Djelfa se situe au centre du Nord du pays, à 300 km au Sud de la capitale et à moins de 300 km de 11 wilayas. Djelfa en tant qu'agglomération, chef-lieu de wilaya, a connu un développement assez typique. Son assiette bâtie, n'a cessé d'évoluer pour prendre une superficie considérable. La ville est située dans la zone de l'Atlas Saharien (monts des Ouled Nail) à une altitude de 900 mètres. Cette situation lui confère des conditions naturelles spécifiques et favorables par rapport aux zones environnantes (Hauts Plateaux). Elle est située entre 2,67° et 3,14° de longitude Est et 34,20° et 34,63° de latitude Nord. Elle couvre une superficie de 549,17 km².

les architectes paysagistes. Au sein de cette nouvelle forme du paysage urbain anticipé, l'Algérien du 21^{ème} siècle saura retrouver son civisme. Il trouvera, au seuil de sa maison, la sensation d'un ailleurs où toutes les commodités nécessaires pour un meilleur cadre de vie sont existantes. Ce cadre sera semblable à celui qu'il voit à travers les chaînes de télévision satellitaires et durant ses voyages en Occident ou en péninsule Arabique.

Djelfa, "cœur de l'Algérie": *Problèmes de gestion urbaine*

Djelfa est située dans la partie centrale du Nord algérien. Elle s'érige en un important carrefour de transit et d'échanges. Cependant, elle est confrontée à des problèmes de gestion et d'aménagement urbains. Depuis des années, la ville connaît un accroissement important de la population (l'un des taux les plus élevés du pays, soit 3.7 % selon le dernier RGPH, ONS 2008), un exode rural générant des quartiers d'habitats précaires et illicites et un flux continu de la population des wilayas limitrophes.

"La commune de Djelfa vous souhaite la bienvenue". C'est en ces lettres géantes accrochées au flanc d'une montagne, un peu à la "Hollywood", que Djelfa accueille ses visiteurs. La ville tire son nom du vocable "Jelf" qui veut dire en Arabe "Terre inondable". Les terres étaient classées par les tribus de la région en trois catégories à savoir: "Bore", "Dayas" et "Jelf". Découvrir Djelfa avec ses innombrables bâtisses aux couleurs vives est à la fois surprenant et plaisant pour l'œil. C'est l'œuvre de jeunes entrepreneurs et architectes (Mailbi, Mkhalet, Chellali, Mokhtari, Jaouef...), qui ont voulu donner un nouveau visage à la ville où modernité et tradition s'allient avec goût.

Les établissements scolaires et universitaires ont une empreinte architecturale spécifique à la région. Les arcades, les imposantes entrées, la couleur verte et sablée ont été réservées pour les grands édifices publics, concentrés dans la nouvelle ville de Djelfa, à l'image du nouveau siège de la wilaya, de la clinique ophtalmique cubaine et du théâtre régional. Celui qui traverse le centre-ville ne peut en aucun cas rater l'imposant lycée "Enajah" (Réussite) et l'hôtel "El Emir".

capacités de déplacement et un environnement naturel afin d'assurer la qualité de vie des habitants et des usagers. Les limites géographiques de la ville sont ouvertes aux échanges et à la circulation des personnes, des ressources (eau, énergie, déchets) et des marchandises. [5]

La politique de la ville valorise une approche stratégique multiforme des difficultés urbaines. Cette approche passe par la définition de territoires prioritaires d'intervention, avec une recherche de solutions à une échelle plus vaste que celle du quartier. [5]

La question urbaine en Algérie est centrale. Au cœur des mutations de la société, elle fait l'objet de toutes les préoccupations. L'essor considérable des villes, la constitution d'une importante armature urbaine qui structure le territoire et organise la vie sociale et économique, interpellent à plus d'un titre. Le caractère dynamique mais inachevé de la ville, les tensions diverses qui la caractérisent laissent perplexes les autorités publiques et les praticiens de la ville. Prises dans « l'urgence », les réponses institutionnelles se limitent à la production du logement, des infrastructures et des équipements de base. La ville est pensée par le logement.

A quand ces solutions "politiques" de secours qui prennent même au dépourvu les architectes, ingénieurs et spécialistes et induisent parfois des erreurs irréversibles. Construire la ville, ce n'est pas aisé. Ce sont les grands architectes qui sont à l'origine des grands concepts d'urbanisme : Le Corbusier, Giovanni, Perret, Gréber, Prost, etc. Et ce sont leurs disciples qui ont pris en charge les villes qui sont devenues attractives à travers le monde : Paris, Berlin, Barcelone et autres. Par ailleurs, certains maires ont pris le relais, et ont fait preuve d'une sensibilité extraordinaire vis-à-vis de leurs municipalités.

On doit associer les élus et la population à l'élaboration des plans d'aménagement de leurs communes. Meziane Abdellah, architecte paysagiste diplômé de Versailles, reprend inlassablement dans ses articles, l'idée qu'il faut anticiper une politique d'aménagement paysager. L'objectif est de construire des villes jardins avec des éco quartiers en faisant intervenir

Introduction

*L'*aménagement du territoire est une science qui intervient dans le but de rassembler toutes les réflexions ayant une relation avec l'espace dans lequel vit l'être humain afin d'asseoir les bases d'un développement durable[4]. Ces dernières années, on entend, de plus en plus parler, en Algérie d'aménagement du territoire et de vision lointaine des futures villes ainsi que de nouvelles stratégies de protection de l'environnement. Sur le terrain, la situation est peut-être complètement différente!

Ce présent article est une analyse de l'état des lieux ainsi qu'une synthèse des diverses recommandations sur la maîtrise de la croissance urbaine de la ville de Djelfa. L'objectif est de mettre la réflexion et l'expérience au service de l'action et de sensibiliser les collectivités locales et la société civile aux enjeux qui se rattachent à l'évolution anarchique de la ville de Djelfa, et aux stratégies qu'il convient d'adopter pour rétablir son harmonie urbaine et la convivialité, éléments essentiels à la cohésion sociale.

Située au cœur des hauts plateaux steppiques, à une altitude de 900 m, Djelfa occupe une position de carrefour de transit entre le Nord et le Sud et entre l'Est et l'Ouest du territoire national. Cette position stratégique, renforcée par l'axe ferroviaire Ain Oussera-Boumedfaa et le projet de la ville nouvelle de Boughzoul, peut constituer à elle seule, un atout certain, permettant à Djelfa d'assumer le rôle de capitale de la partie centrale des Hauts Plateaux[1].

Les villes sont au cœur des enjeux du développement. Éléments moteurs du dynamisme économique, elles doivent également assurer un cadre de vie de qualité pour leurs populations, et veiller à limiter les impacts sur l'environnement. Le développement consiste à trouver un équilibre entre ces trois dimensions, économique, sociale et environnementale, de façon à garantir la viabilité à long terme des systèmes urbains. [4]

La ville est un ensemble, composé d'infrastructures collectives, individuelles, sociales, économiques, de mobilité qui interagissent à l'échelle urbaine. Cette organisation permet à la ville d'offrir un habitat, des services, des emplois, des

Gestion urbaine de la ville de Djelfa : des contraintes et des perspectives

*Maître-assistant : Guenchouba Abderrahmane
Université de Djelfa – Algérie*

ملخص

هذا المقال هو رسم و تحليل للوضع الحالية و تجميع لمختلف التوصيات حول التحكم في التطور العمراني لمدينة الجلفة. الهدف هو الارتقاء بالتفكير و الخبرة ليصبحا في خدمة النشاط العمراني و تحسيس الجماعات المحلية و المجتمع المدني بمختلف الأضرار الناجمة عن التطور الفوضوي لمدينة الجلفة، و كذا اقتراح الاستراتيجيات الواجب اعتمادها من اجل إعادة الانسجام ما بين العمران و الترابط الاجتماعي و ضمان تطور متوازن و مستديم لمدينة الجلفة.

Résumé

Cet article est une analyse de l'état des lieux et une synthèse des diverses recommandations sur la maîtrise de la croissance urbaine de la ville de Djelfa. L'objectif est de mettre la réflexion et l'expérience au service de l'action et de sensibiliser les collectivités locales et la société civile aux enjeux qui se rattachent à l'évolution anarchique de la ville de Djelfa, et aux stratégies à adopter pour garantir un développement équilibré et durable de la ville de Djelfa.